



Demande d'autorisation de changement de chauffage

(Articles 103 LATC et 68RLATC)

1. Localisation

No(s) Parcelle(s) : No(s) ECA :

Adresse :

NPA/ Localité :

2. Propriétaire

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA/ Localité :

Téléphone (s) :

Email :

3. Personne de contact (si autre que propriétaire)

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA/ Localité :

Téléphone (s) :

Email :

4. Facturation

Propriétaire Personne de contact (si coché signature obligatoire)

Un émolument de CHF 100.- est perçu conformément au tarif approuvé par le Département de l'Economie le 16 novembre 2009

5. Renseignements généraux

Type de chauffage actuel :

Nouveau type de chauffage* : Bûches Plaquettes Pellets Gaz

Charbon Mazout moyen Mazout lourd

Autre.....

Chaudière : Marque :

Type.....

Puissance de la chaudière [kW].....

Filtre oui non Type de filtre.....

Hauteur de la cheminée par rapport au point le plus élevé du bâtiment (faîte/toiture plate) [m].....

Hauteur de la cheminée perpendiculairement au toit [m].....

6. Signatures

Lieu dateSignature(s).....

*** Certains type de chauffage nécessite des autorisations cantonales et une enquête publique au sens des articles 103 ss LATC (RSV 700.11) est indispensable.**

